



LE MERCREDI 8 JUIN 2016

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mercredi 8 juin 2016, à 20 h 05, à laquelle sont présents :

Éric Antoine
Richard Durocher
Sylvain Léger
Anik Morin

Charles Côté
Cécile Gauthier
Raymond Ménard
Dany Ouellet

Les représentants du comité de parents

Anne-Marie Arcand
Stéphane Mongeon

Daniel Cooke
Julie Riopel

Absences

Marc-Olivier Bisson

Martine Caron

Formant quorum sous la présidence de monsieur Éric Antoine.

Sont également présents :

Raynald Goudreau, directeur général
Jasmin Bellavance, secrétaire général
Nathalie A. Charette, directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire

Le président déclare la séance ouverte.

Parole au président de la CSCV et nouvelles de la FCSQ

- . Souhais de bonne chance adressés à MM. Pierre Daoust et Sylvain Tremblay, tous deux candidats à l'élection partielle dans la circonscription de Masson-Angers Ouest (10) le 12 juin prochain.
- . Souligne que certains employés et certains élèves ont été honorés par le programme *Forces Avenir* pendant l'année scolaire 2015-2016.
- . Souligne les nominés en provenance de la CSCV lors du Gala du RSEQ Outaouais, notamment l'intronisation de M. Michel Roy au Temple de la renommée du RSEQ Outaouais.
- . Mentionne que le Gouvernement du Québec a abandonné le projet de loi 86 et que le Conseil des commissaires poursuivra donc son implication dans la communauté.
- . Semaine des gestionnaires 2016 : remercie les directions et les gestionnaires pour la qualité de leur travail.
- . Souligne que 26 élèves, en provenance de tous les établissements de la CSCV, ont été honorés, dans le cadre d'une remise de bourses, par la Fondation de la réussite éducative au Cœur-des-Vallées, le 6 juin dernier

ASSERMENTATION DE LA COMMISSAIRE-PARENT JULIE RIOPEL

Le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, procède à l'assermentation de la commissaire-parent représentant l'ordre d'enseignement secondaire.

*Je, **Julie Riopel**, ayant été dûment élue commissaire-parent représentant l'ordre d'enseignement secondaire, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.*

(Signature)

Assermentée devant moi, ce 8^e jour du mois de juin 2016.

Raynald Goudreau, directeur général



ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 117 (2015-2016)

Il est proposé par monsieur le commissaire Charles Côté;

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

QUE les points *Adoption de l'ordre jour ; Direction adjointe à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin – nomination ; Direction adjointe aux écoles du Sacré-Cœur (G) et Saint-Laurent – nomination ; Coordonnateur au Service des ressources éducatives – nomination* deviennent respectivement les points 3, 4, 5 et 6 ;

QUE tous les autres points soient décalés en conséquence.

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

DIRECTION ADJOINTE À L'ÉCOLE SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN – NOMINATION

RÉSOLUTION 118 (2015-2016)

Attendu les termes de la résolution 78 (2015-2016) intitulée « Organisation administrative du personnel-cadre pour l'année scolaire 2016-2017 – adoption »;

Attendu qu'un poste régulier à la direction adjointe de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin est à combler;

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Léger;

QUE madame Christine Pesant soit nommée directrice adjointe à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin, à titre régulier, effectif en date du 1^{er} juillet 2016.

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

DIRECTION ADJOINTE AUX ÉCOLES DU SACRÉ-CŒUR (G) ET SAINT-LAURENT – NOMINATION

RÉSOLUTION 119 (2015-2016)

Attendu les termes de la résolution 78 (2015-2016) intitulée « Organisation administrative du personnel-cadre pour l'année scolaire 2016-2017 – adoption »;

Attendu qu'un poste régulier à la direction adjointe des écoles Saint-Laurent et du Sacré-Cœur (G) est à combler;

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE madame Anne Lauzon soit nommée directrice adjointe aux écoles du Sacré-Cœur (G) et Saint-Laurent, à titre régulier, effectif en date du 1^{er} juillet 2016.

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

COORDONNATEUR AU SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES – NOMINATION

RÉSOLUTION 120 (2015-2016)

Attendu les termes de la résolution 78 (2015-2016) intitulée « Organisation administrative du personnel-cadre pour l'année scolaire 2016-2017 – adoption »;

Attendu qu'un poste régulier de coordonnateur au Service des ressources éducatives est à combler;

Il est proposé par monsieur le commissaire Stéphane Mongeon;

QUE monsieur Sébastien Bujold soit nommé coordonnateur du Service des ressources éducatives, à titre régulier, effectif en date du 1^{er} juillet 2016.

ADOPTÉE A L'UNANIMITE



Parole aux commissaires

Monsieur Stéphane Mongeon

- . Rappelle l'importance de travailler jusqu'au dernier jour de classe.

Monsieur Raymond Ménard

- . A participé à la soirée reconnaissance des employeurs accueillant des stagiaires en provenance de l'école Sainte-Famille / aux Trois-Chemins.
- . Mentionne que la coopérative opérant la cafétéria de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, à Papineauville, a équilibré son budget grâce à la mobilisation de la communauté.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MAI 2016

RÉSOLUTION 121 (2015-2016)

Il est proposé par madame la commissaire Anik Morin;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 4 mai 2016 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Rapport des groupes de travail

Comité de parents par monsieur le commissaire Daniel Cooke

- . Élection de Mme Julie Riopel à titre de commissaire-parent représentant l'ordre d'enseignement secondaire.
- . Présentation du portail parents
- . Implantation d'Office 365
- . Congrès FCPQ
- . Remercie les membres du comité de parents pour leur implication au cours de l'année scolaire 2015-2016.

Comité des ressources humaines par madame la commissaire Anik Morin :

- . Nomme les récipiendaires qui ont été honorés dans chacune des catégories du Gala des commissaires.

RÈGLEMENT RELATIF AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017 – ADOPTION

RÉSOLUTION 122 (2015-2016)

Attendu les termes des articles 162 et 392 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., c.l-13.3);

Attendu les termes de la résolution 102 (2015-2016) ayant pour titre : « Règlement relatif au calendrier des séances ordinaires du Conseil des commissaires pour l'année scolaire 2016-2017 – projet »;

Attendu la parution d'un avis public, le mercredi 20 avril 2016, dans les hebdomadaires régionaux *La Petite-Nation* et *Le Bulletin*;

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard;

QUE le règlement relatif au calendrier des séances ordinaires du Conseil des commissaires, pour l'année scolaire 2016-2017, soit adopté comme ci-après énoncé, en conformité avec les termes de l'article 394 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., c.l-13.3).

Jour	Heure	Lieu
31 août 2016 (4 ^e mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau
5 octobre 2016 (1 ^{er} mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau



1871

2 novembre 2016 (1 ^{er} mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
14 décembre 2016 (2 ^e mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
11 janvier 2017 (2 ^e mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau
1 ^{er} février 2017 (1 ^{er} mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
8 mars 2017 (2 ^e mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
5 avril 2017 (1 ^{er} mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
3 mai 2017 (1 ^{er} mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau
7 juin 2017 (1 ^{er} mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

**PROTOCOLE D'ENTENTE SPÉCIFIQUE INTERVENU AVEC LA VILLE DE GATINEAU
CONCERNANT LA PUBLICITÉ, LA VISIBILITÉ ET LA COMMANDITE RELATIVEMENT AU TERRAIN
SYNTHÉTIQUE DE SOCCER-FOOTBALL DE L'ÉCOLE SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN –
DÉLÉGATION DE SIGNATURE**

RÉSOLUTION 123 (2015-2016)

Attendu les termes de la résolution 113 (2014-2015) ayant pour titre : « *Protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Gatineau et la CSCV concernant le terrain à surface synthétique à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin – délégation de signature* »;

Attendu les termes du *Protocole d'entente Surface synthétique de soccer-football de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin* actuellement en vigueur entre la Ville de Gatineau et la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;

Attendu qu'en vertu de l'article 6.2.1 dudit protocole d'entente, « les parties [...] devront négocier une entente séparée afin d'accorder quelque droit ou visibilité à un commanditaire permanent ou temporaire »;

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées et la Ville de Gatineau ont négocié un protocole d'entente spécifique conformément audit article 6.2.1;

Attendu que le protocole d'entente spécifique a été élaboré à la satisfaction des deux (2) parties;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 25 mai 2016;

Attendu la recommandation du secrétaire général et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par madame la commissaire Anne-Marie Arcand;



1872

QUE le président, monsieur Éric Antoine, et le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, soient et sont par le présente autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées le Protocole d'entente spécifique concernant la publicité, la visibilité et la commandite relativement au terrain synthétique de soccer-football de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

CONTRATS D'ENTRETIEN MÉNAGER DES ÉCOLES ET DES CENTRES – ADJUDICATION

RÉSOLUTION 124 (2015-2016)

Attendu que tous les contrats d'entretien ménager des écoles et des centres prendront fin le 30 juin 2016;

Attendu l'appel d'offres public pour l'entretien ménager des établissements;

Attendu qu'une grille d'évaluation acceptée par chaque soumissionnaire a été utilisée pour évaluer les soumissions;

Attendu l'analyse des soumissions par le comité d'évaluation, le 1^{er} juin 2016, tant sur le plan de la conformité qu'en regard des critères de pointage;

Attendu la recommandation du coordonnateur des ressources matérielles, du comité d'évaluation ainsi que de l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Stéphane Mongeon;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées octroie les contrats selon le tableau ci-joint.

Le contrat débute le 1^{er} juillet 2016 et se termine le 30 juin 2017. À l'échéance de la première année, le contrat est automatiquement renouvelé d'année en année, pour un maximum de deux années additionnelles. À l'échéance de la troisième année, la commission scolaire se réserve le droit de renouveler le contrat, après une entente avec le prestataire de services, pour deux périodes additionnelles d'une année chacune, pour un terme contractuel n'excédant pas 5 ans.

	Écoles	Entreprises	Prix total 2016-2017 (sans taxes)
*	Adrien-Guillaume	Le Groupe SMR	35 661,91 \$
*	St-Cœur-de-Marie	Le Groupe SMR	32 310,62 \$
	J.-M.-Robert	Sibec	45 215,23 \$
*	St-Michel (M)	Le Groupe SMR	37 771,16 \$
*	St-Pie X	Nasco	32 937,35 \$
*	LJP/CFP/Vallon/Serres	Le Groupe SMR	242 568,22 \$
*	Sacré-Cœur (P)	Le Groupe SMR	21 725,32 \$
*	Sainte-Famille / aux Trois-Chemins	Le Groupe SMR	57 736,61 \$
	Maria-Goretti	Sibec	64 802,66 \$
*	St-Jean-de-Brébeuf	Le Groupe SMR	53 756,41 \$
*	du Sacré-Cœur (G)	Le Groupe SMR	75 713,26 \$
*	aux Quatre-Vents	Le Groupe SMR	52 528,45 \$
*	du Ruisseau	Le Groupe SMR	57 230,75 \$



1873

*	Mgr Charbonneau	Le Groupe SMR	35 216,35 \$
*	St-Michel (G)	Nasco	96 206,45 \$
	St-Laurent	Sibec	99 503,41 \$
*	du Boisé	Royal-T	47 291,35 \$
*	ESHG/CFP/CA	Le Groupe SMR	377 636,18 \$

**Plus bas soumissionnaire conforme*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CONTRAT CONCERNANT L'INTÉGRATION D'UNE ŒUVRE D'ART AU CFP RELAIS DE LA LIÈVRE-SEIGNEURIE, À GATINEAU – DÉLÉGATION DE SIGNATURE

RÉSOLUTION 125 (2015-2016)

Attendu l'autorisation reçue, datée du 30 octobre 2014, du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (MEES) permettant de procéder à l'agrandissement du Centre de formation professionnelle Relais de La Lièvre-Seigneurie;

Attendu que ce projet doit prévoir l'intégration d'une œuvre d'art;

Attendu les termes de la résolution 63 (2015-2016) intitulée : « *Agrandissement du CFP Relais de la Lièvre-Seigneurie – délégation de signature quant à l'entente relative à l'intégration d'une œuvre d'art* »;

Attendu que lors de sa rencontre du 12 mai 2016, le comité de sélection a accepté la maquette présentée par madame Louise Delorme;

Attendu que ce comité recommande que les services de ce contractant soient retenus pour l'exécution et l'installation de l'œuvre d'art;

Attendu les discussions des membres du comité de travail lors de leur rencontre du 25 mai 2016;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Daniel Cooke;

QUE le directeur général, monsieur Raynald Goudreau soit, et est par la présente, autorisé pour et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées à signer le contrat final tripartite à intervenir avec l'entreprise DASTUSIO ainsi qu'avec la créatrice de l'œuvre, madame Louise Delorme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TRAVAUX DE RÉFECTION DE CERTAINS LOCAUX DE L'ÉCOLE MARIA-GORETTI, À THURSO – ADJUDICATION

RÉSOLUTION 126 (2015-2016)

Attendu l'appel d'offres public MMB1518FI01A pour des travaux de réfection des locaux-gymnase (phase 1) à l'école Maria-Goretti, à Thurso;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

Défi construction et fils inc..... 561 463,00 \$
64, chemin Industriel, L'Ange-Gardien (Qc) J8L 0A9

6739741 Canada inc. (Gestion DMJ) 688 900,00 \$
183, chemin Freeman, unité 7, Gatineau (Qc) J8Z 2A7

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, Damphousse architecture + design d'octroyer le contrat à la firme Défi construction et fils inc.;



1874

Attendu que le financement de ce projet provient du MESS dans le cadre de l'allocation spécifique « Maintien de bâtiment »;

Attendu les discussions du comité relatif aux affaires financières et matérielles lors de leur rencontre du 6 juin 2016;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Charles Côté;

QUE le contrat pour des travaux de réfection des locaux-gymnase (phase 1) à l'école Maria-Goretti, à Thurso, soit octroyé à la firme Défi construction et fils inc. pour la somme de cinq cent soixante et un mille quatre cent soixante-trois dollars (561 463,00 \$) taxes exclues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TRAVAUX DE RÉFECTION DE LOCAUX AU SOUS-SOL DE L'ÉCOLE SAINT-JEAN-DE-BRÉBEUF,
À GATINEAU – ADJUDICATION

RÉSOLUTION 127 (2015-2016)

Attendu l'appel d'offres public MMB1419FI01A pour des travaux de réfection des locaux au sous-sol de l'école St-Jean-de-Brébeuf, à Gatineau;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

6739741 Canada inc. (Gestion DMJ) 207 200,00 \$
183, chemin Freeman, unité 7, Gatineau (Qc) J8Z 2A7

Defran Inc. 236 222,00 \$
55, Breadner, Gatineau (Qc) J8Y 2L7

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, Damphousse architecture + design d'octroyer le contrat à la firme 6739741 Canada inc. (Gestion DMJ);

Attendu que le financement de ce projet provient du MESS dans le cadre de l'allocation spécifique « Maintien de bâtiment »;

Attendu les discussions du comité relatif aux affaires financières et matérielles lors de leur rencontre du 6 juin 2016;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard;

QUE le contrat pour des travaux de réfection des locaux-sous-sol (phase 1) à l'école St-Jean-de-Brébeuf située à Gatineau soit octroyé à la firme 6739741 Canada inc. (Gestion DMJ) pour la somme de deux cent sept mille deux cents dollars (207 200,00 \$) taxes exclues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PRÉSIDENT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE – NOMINATION

RÉSOLUTION 128 (2015-2016)

Attendu les termes de la résolution 20 (2015-2016) intitulée « Mandat octroyé et formation des comités restreints du Conseil des commissaires pour l'année scolaire 2015-2016 »;

Attendu que la présidence du comité de gouvernance et d'éthique est actuellement vacante;

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Léger;



1875

QUE madame Anne-Marie Arcand soit nommée présidente du comité de gouvernance et d'éthique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ACHAT REGROUPÉ DANS LE DOSSIER LAIT-ÉCOLE POUR LES ANNÉES SCOLAIRES 2016-2017
À 2018-2019

RÉSOLUTION 129 (2015-2016)

Attendu l'offre de la Fédération des commissions scolaires du Québec à l'effet de procéder à un achat regroupé pour le dossier lait-école;

Attendu les discussions du comité relatif aux affaires matérielles et financières lors de sa rencontre du 6 juin 2016 ;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par madame la commissaire Anik Morin;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées mandate la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) pour qu'elle procède en son nom à l'appel d'offres regroupé provincial concernant l'achat de Lait-école pour les années scolaires 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019;

QUE la commission scolaire s'engage à respecter le contrat-cadre liant la FCSQ et le fournisseur retenu et qu'elle ne peut décider d'opter pour un autre fournisseur ou de négocier des prix séparés pour elle-même;

QUE la commission scolaire accepte que le coût relié à la gestion de l'appel d'offres et du contrat-cadre assumé par la FCSQ au montant de 0,001 \$ le contenant de lait soit déjà inclus dans le prix d'achat du produit.

QUE le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, soit et est par la présente autorisé à signer pour et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées le mandat de regroupement d'achats pour le programme Lait-école pour les années scolaires 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE AU MERCREDI 29 JUIN 2016, À 20 HEURES, À LA
SALLE DES COMMISSAIRES DU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA CSCV

RÉSOLUTION 130 (2015-2016)

Il est proposé par madame la commissaire Julie Riopel;

QUE la séance soit ajournée au mercredi 29 juin 2016, à 20 heures, à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 21 h 00.

Éric Antoine,
Président du Conseil des commissaires

Jasmin Bellavance,
Secrétaire général